



La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se félicite de la création du « Fonds pour la jeune création francophone » et remercie les partenaires

La ministre de la Culture salue l'initiative portée par le Centre National du cinéma et de l'image animée (CNC), la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Bruxelles International (FBW/WBI), le Film Fund Luxembourg (FFL), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Téléfilm Canada, TV5MONDE, Orange, France Télévisions, la SACD France, la SACD Belgique et la SACD Canada qui se sont associés en vue de développer un projet porteur pour soutenir la langue française comme outil de création cinématographique et audiovisuel, et de promotion de la diversité culturelle dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne..

Ce dispositif novateur témoigne du dynamisme que le ministère de la Culture et le CNC veulent insuffler à la coopération de la France avec l'Afrique francophone. La promotion et le développement de la francophonie demeurent l'un des axes prioritaires de l'action de Françoise Nyssen.

Ce « Fonds pour la jeune création francophone » vise à soutenir l'émergence des jeunes auteurs en Afrique francophone subsaharienne, les écritures et dramaturgies propres aux différents territoires d'Afrique francophone, et ainsi renforcer le dynamisme de la création à différents niveaux : cinéma (long et court métrage), audiovisuel (fictions, séries, documentaires...) ou contenus dédiés pour le web. Il se compose de trois volets : un soutien à l'écriture et au développement de projets, un soutien à la production et enfin un soutien à la post-production. Il permettra également d'encourager la structuration d'un écosystème audiovisuel local et aidera au montage de projets dont le but est autant de rencontrer leur public localement que de viser une audience internationale.

La gestion du fonds, la coordination de la commission sélective et le suivi des projets sont confiés au collectif Generation Films, société de production de film burkinabé dont le but est de promouvoir et d'augmenter la quantité et la qualité de productions africaines. Le CNC a, quant à lui, été désigné par les partenaires pour être le coordinateur du dispositif et en assurer le suivi avec le collectif Generation Films.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC